



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance du 27 novembre 2025, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande d'autorisation suivante :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel visant à permettre l'usage salle de spectacle au 6524, rue Saint-Hubert, le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279).

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande d'autorisation peut s'adresser à maude.belangerrobinson@montreal.ca en mentionnant l'adresse concernée ou le numéro du dossier.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 12 novembre 2025.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus sur le site Internet de l'arrondissement et à nos bureaux en date du 12 novembre 2025, conformément au Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie (RCA-142).

Fait à Montréal, ce 12 novembre 2025

Secrétaire d'arrondissement